

Feu vert du conseil de Paris pour construire des tours



Une proposition, celle d'Anne Demians, pour le site Masséna-Bruneseau, dans le XIII^e arrondissement de Paris. (DR)

Le conseil de Paris a ouvert la voie à la construction de tours dépassant le plafond actuel de 37 mètres au pourtour de la capitale. L'UMP et les Verts ont voté contre.

AFP

LIBERATION.FR : mardi 8 juillet 2008

Paris va prendre de la hauteur. Du moins, sur certains sites, aux portes de la capitale. Le Conseil de Paris a décidé aujourd'hui de lancer une étude pour permettre la construction de tours dépassant le plafond actuel de 37 mètres au pourtour de la capitale.

Sur le même sujet

- [Paris, le retour des tours](#)

L'UMP et les Verts ont voté contre. Les Verts se sont toujours dits opposés à toute construction de tours, une architecture selon eux trop énergivore et qui ne fait pas gagner de densité. L'UMP, elle, ne veut pas de logements dans des tours de 50 mètres et demande que celles-ci soient réservées aux grands équipements et l'activité économique.

La majorité de Bertrand Delanoë PS-PRG, PCF, MRC ainsi que le groupe du Centre et indépendants ont voté pour cette délibération du maire de Paris qui propose six sites de construction : Bercy-Charenton (XII^e), Masséna Bruneseau (XIII^e), Porte de Versailles (XV^e), Batignolles (XVII^e), Porte de la Chapelle (XVIII^e) et Porte de Montreuil (XX^e).

Il faudra modifier ponctuellement le plan local d'urbanisme (PLU) pour ces opérations. Anne Hidalgo, adjointe PS à l'urbanisme, a annoncé qu'une «*conférence citoyenne*» de concertation avec les Parisiens serait lancée en janvier. «*Rien n'est ficelé*», a-t-elle assuré indiquant que le Conseil se prononcerait sur chacun des sites retenus.

Delanoë a reconnu que les Parisiens étaient «*réticents à l'idée même d'immeubles de grande hauteur*» après les expériences malheureuses telles que la tour Montparnasse. Il a assuré que les futurs bâtiments seraient réalisés «*selon une démarche exemplaire de développement durable*».

Les études pour le projet Masséna Bruneseau où Anne Hidalgo souhaiterait voir construire le futur Tribunal de grande instance, devraient commencer en 2009.